

FONDATION
croix-rouge française



| Pour la recherche humanitaire et sociale

L'emploi des jeunes à Agadez : stratégies des acteurs locaux face aux enjeux migratoires

Aissata IGODOE

Docteure en sociologie (Université Paris-Descartes)



UNIVERSITÉ
**PARIS
DESCARTES**

Les Papiers de la Fondation n° 50

Décembre 2022

-----www.fondation-croix-rouge.fr-----

Cette recherche a été réalisée dans le cadre de l'appel à bourses lancé par la Fondation Croix-Rouge française et avec le soutien financier de son partenaire, le Gouvernement de la Principauté de Monaco.

La Fondation Croix-Rouge française, créée sur l'initiative de la société nationale de la Croix-Rouge française, a pour vocation d'initier, de soutenir et de récompenser les projets de recherche qui mettent en perspective les principes, pratiques et finalités d'une action humanitaire en transition.

À travers des appels à bourses, l'attribution de prix de recherche et l'organisation d'événements scientifiques, la Fondation Croix-Rouge française vise à définir les enjeux de l'action humanitaire de demain, accompagner les acteurs et les personnes, parties prenantes de la solidarité internationale, diffuser les savoirs issus de regards croisés et stimuler le débat.

Les propos et opinions exprimés dans cet article n'engagent que son/ses auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française.

Le contenu de cet article relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'auteur.

Il est interdit pour un usage autre que privé, scientifique ou pédagogique de reproduire, diffuser, vendre et publier intégralement ou partiellement sous quelque forme que ce soit cet article sans autorisation écrite particulière et préalable, dont la demande doit être adressée à la Fondation Croix-Rouge française.

© Tous droits réservés.

Avec le soutien de



Pour citer cet article :

IGODOE Aissata « L'emploi des jeunes à Agadez : stratégies des acteurs locaux face aux enjeux migratoires », Fondation Croix-Rouge française, *Les Papiers de la Fondation*, n° 50, Décembre 2022, 18 p.

Résumé

Sa position charnière entre l'Afrique noire et l'Afrique du Nord a fait d'Agadez un espace stratégique dans les migrations. En effet, il s'agit d'un espace de transit pour les migrants qui se rendent en Afrique du Nord ou en Europe. De ce fait, cette région du Niger est devenue un espace clé dans la stratégie d'externalisation des politiques migratoires européennes. Ainsi, à partir de 2015, plusieurs mesures, impulsées par les États européens, ont été mises en œuvre au Niger, en vue de limiter les flux migratoires vers l'Europe. Parmi ces mesures, la loi 2015-36 qui criminalise le trafic des migrants et rend illégales toutes les activités économiques en lien avec la migration des personnes vers les pays d'Europe ou d'Afrique du Nord. En marge des mesures réglementaires, des projets de développement ont été mis en œuvre par les acteurs de l'aide dans plusieurs régions du Niger parmi lesquelles Agadez. Plusieurs de ces projets visaient à favoriser la formation et l'emploi des jeunes.

À partir d'une recherche qualitative menée entre décembre 2019 et février 2020 dans la région d'Agadez auprès d'une trentaine d'acteurs des politiques publiques sur l'emploi des jeunes à Agadez (institutions étatiques, organisations internationales et de coopération internationale, ONG locales, associations de jeunes, des jeunes), cet article porte sur les difficultés de la localisation de l'aide dans le cadre des projets d'aide au développement sur l'emploi des jeunes mis en œuvre à Agadez à partir de 2015. En nous appuyant sur l'exemple de deux projets (le PAEIRA et le PRO EMPLOI), nous analyserons les enjeux que revêt l'emploi et la formation des jeunes pour les acteurs de l'aide et les logiques des acteurs locaux qui ont suivi la mise en œuvre de ces projets à Agadez.

Mots-clés : Humanitaire, Insertion socioprofessionnelle, jeune, migration, Niger

Summary

Its pivotal position between Black Africa and North Africa has made Agadez a strategic area for migration. Indeed, it is a transit area for migrants going to North Africa or Europe. As a result, this region of Niger has become a key space in the outsourcing strategy of European migration policies. Thus, starting in 2015, several measures, driven by European states, have been implemented in Niger, with a view to limiting migratory flows to Europe. Among these measures, Law 2015-36 criminalizes migrant smuggling and makes illegal all economic activities related to the migration of people to European or North African countries. In addition to regulatory measures, development projects were implemented by aid actors in several regions of Niger, including Agadez. Several of these projects aimed to promote training and employment for young people.

Based on qualitative research conducted between December 2019 and February 2020 in the Agadez region among some thirty public policy actors on youth employment in Agadez (state institutions, international organizations and international cooperation, local NGOs, youth associations), this article focuses on the difficulties of localizing aid in the context of development aid projects on youth employment implemented in Agadez since 2015. Using the example of two projects (PAEIRA and PRO EMPLOI), we will analyze the issues involved in youth employment and training for aid actors and the logics of local actors who have followed the implementation of these projects in Agadez.

Keywords: Humanitarian, Socio-professional integration, youth, migration, Niger

L'emploi des jeunes à Agadez : stratégies des acteurs locaux face aux enjeux migratoires

Introduction

Région du Niger, située à la charnière entre l'Afrique noire et le Maghreb, Agadez a toujours constitué un territoire clé dans les échanges transsahariens reliant ces deux espaces géographiques. Depuis les années 1990, la région d'Agadez est devenue un espace de transit pour les migrants se rendant en Afrique du Nord ou en Europe. Cette position stratégique a conduit au développement d'une économie autour de la migration caractérisée, entre autres, par la vente de produits et services aux migrants de passage dans la région (transport, hébergement, vente de produits de voyage, vêtements, etc.).¹ À partir du début des années 2010, la volonté des États européens de contrôler les migrations irrégulières sur leurs espaces a fait du Niger et spécifiquement de la région d'Agadez, des territoires clés dans la stratégie d'externalisation des politiques migratoires européennes. Cette mise à l'agenda conjuguée aux drames humains liés aux passages de nombreux migrants dans le désert (le drame de Kantché) a conduit à l'adoption d'une politique de contrôle et de limitation des migrations au Niger². D'une part, des textes ont été adoptés pour encadrer la migration et criminaliser les activités économiques s'y afférant. D'autre part, plusieurs projets de développement ont été mis en œuvre dans certaines régions du Niger, y compris à Agadez pour, entre autres, pallier les conséquences de l'arrêt de la migration. L'emploi des jeunes a constitué un des axes d'intervention dans les projets de développement mis en place à Agadez à partir de 2015.

Cet article porte sur les difficultés de la localisation de l'aide en s'intéressant à l'exemple des projets d'emploi et de formation des jeunes mis en place à partir de 2015 dans la région d'Agadez. Il s'agira d'analyser les enjeux de l'emploi et de la formation des jeunes pour les acteurs de l'aide et les stratégies des acteurs locaux face à l'arrivée des différents projets. L'analyse des jeux d'acteurs permettra aussi de mettre en lumière la méconnaissance par les acteurs de l'aide du rapport des jeunes d'Agadez à la migration. Cet article s'appuie sur une recherche qualitative menée entre décembre 2019 et février 2020 dans la région d'Agadez auprès d'une trentaine d'acteurs des politiques publiques sur l'emploi des jeunes à Agadez (institutions étatiques, organisations internationales et de coopération internationale, ONG locales, associations de jeunes, des jeunes). Une première partie sera consacrée à la présentation d'Agadez et aux enjeux spécifiques de la migration dans cette région. Une deuxième partie portera sur la situation des jeunes dans la région, notamment aux difficultés d'insertion socioprofessionnelle auxquelles ils sont confrontés et à l'opportunité qu'a constituée la migration dans un contexte de crise de nombreux autres secteurs de l'économie. Enfin, une dernière partie concernera d'une part, le lien entre les programmes d'insertion socioprofessionnelle et le contrôle des flux migratoires, et d'autre part, les

¹ Brachet, « Un désert cosmopolite. Migrations de transit dans la région d'Agadez (Sahara nigérien) »; Moussa, « Agadez, carrefour des migrations transaharienne (Niger) ».

² Boyer, Ayouba Tinni, et Mounkaila, « L'externalisation des politiques migratoires au Niger. Une action publique opportuniste ? »

stratégies des acteurs locaux, aussi bien les acteurs institutionnels que les jeunes, face aux projets d'emploi et de formation mis en place dans la région.

Le contexte de la région d'Agadez

Située au nord du Niger et avec une superficie d'environ 667 799 km², la région d'Agadez couvre 52,6 % du territoire nigérien. Il s'agit de la région la plus vaste du Niger et d'une des moins densément peuplées du pays avec 566 447 habitants³. L'histoire particulière de cette région au sol riche en ressources marque encore les dynamiques qui y ont lieu notamment en ce qui concerne la jeunesse.

Agadez : une région riche en ressources

Avant la colonisation, l'économie de la région d'Agadez reposait essentiellement sur les échanges commerciaux tels que celui du sel, faisant de cette région un pôle du commerce caravanier. Majoritairement habitée par des populations nomades, l'élevage y représentait également une des activités principales⁴. La découverte d'importantes ressources minières a fait de cette région un lieu hautement stratégique et lui a valu d'être le moteur du développement économique nigérien durant les années 1970. La vente de l'uranium a permis une importante augmentation du budget de l'État et « de près de 11 milliards de francs CFA en 1971, celui-ci dépassa les 14 milliards en 1974 puis atteignit 24,3 milliards en 1976. En 1978, il se chiffra à 43,4 milliards en 1978 puis 93,8 milliards en 1982 » (Grégoire, 2010, p. 38). Le développement de l'industrie minière s'est accompagné d'une forte urbanisation de la région. Par exemple, Arlit, une des villes qui abrite plusieurs carrières d'uranium, s'est construite à la lumière des activités industrielles qui y ont été installées. Toutefois, dès le début des années 1980, les cours mondiaux de l'uranium chutent ainsi que les recettes qui en étaient issues. Aujourd'hui, les signes du déclin de l'industrie de l'uranium sont nombreux, on peut citer notamment la fermeture prochaine d'une des deux sociétés phares de ce secteur, la Compagnie minière d'Akouta (COMINAK).

La région d'Agadez abrite aussi des ressources aurifères découvertes en 2014 sur plusieurs sites. Ces ressources ont attiré de nombreux travailleurs issus des pays de la sous-région, principalement des Soudanais et des Tchadiens. Cette présence étrangère massive, rapidement devenue incontrôlable et accompagnée d'une insécurité grandissante a conduit à la fermeture de la mine du Djado avec un important déploiement de Forces armées nigériennes (FAN) en 2017. Malgré tout, une exploitation clandestine de faible importance se poursuit. L'orpaillage à Djado, à Thibarakatene et dans d'autres zones de l'Air constitue une source d'emploi. Mais le faible contrôle de cette activité est aussi cause de tensions communautaires, de délinquance et de violation des droits humains. En effet, l'orpaillage profite parfois aux réseaux criminels frontaliers et transfrontaliers qui investissent dans l'exploitation et le commerce de l'or. La venue des sociétés industrielles sur les sites a également créé de conflits violents avec les communautés autochtones, qui attaquent parfois

³ INS Niger, « Annuaire des statistiques régionales 2013-2017. Région d'Agadez ».

⁴ Grégoire, *Touaregs du Niger, le destin d'un mythe*.

les orpailleurs pour régler des différends liés à des questions de vol, d'empiètement des terres agricoles ou de non-respect des mœurs⁵.

La rébellion touarègue

Les études qui se sont intéressées à l'histoire de la région d'Agadez abordent nécessairement les rébellions touarègues, car ces épisodes ont marqué les rapports entre les populations de la région et l'État⁶. Agadez a connu deux épisodes de rébellion : le premier de 1991 à 1995 ; et le second en 2007.

Les ressorts de la première rébellion touarègue en 1991 sont à la fois politiques, économiques et culturels. Cette rébellion est née, entre autres, d'un sentiment de marginalisation socioéconomique des populations touarègues qui estimaient ne pas être suffisamment représentées dans l'appareil d'État majoritairement tenu par des Djermas de l'ouest. Une autre des revendications portait sur un meilleur partage des revenus issus de l'exploitation de l'uranium. En raison notamment de la richesse du sol, les mouvements touareg impliqués dans la rébellion souhaitaient une autonomie pour le nord du Niger. (Bourgeot, 1994 ; Deycard, 2007 ; Djibo, 2002 ; Grégoire, 2010, 2013).

En 2007, une deuxième rébellion est réapparue, portée par un nouveau groupe : le Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ). Cette nouvelle rébellion s'était fondée sur les arguments de l'ancienne, mettant en avant la marginalisation des populations d'Agadez, leur exclusion du partage des ressources uranifères et pétrolières extraites dans la région. Par ailleurs, le non-respect par l'État de ses engagements de réinsérer les anciens combattants de la première rébellion et de mettre en place des projets de développement dans la région a été un des facteurs de résurgence de la rébellion en 2007. Enfin, cette nouvelle rébellion brandissait des arguments nouveaux, notamment la prise en compte des conséquences écologiques et sanitaires de l'industrie uranifère⁷.

Ces deux rébellions ont façonné les représentations sociales portées sur les populations touarègues. Elles animent la crainte permanente d'un nouveau conflit armé dans la région, notamment d'une reprise des armes par les jeunes sans emploi.

La migration : un fait socioculturel et économique fortement ancré dans les pratiques des populations de la région

Pays d'émigration principalement, les travaux sur la migration au Niger révèlent que les flux de départ ont un caractère saisonnier et s'intègrent dans les modes de vie des populations. Ces migrations sont aussi bien nationales que régionales.

⁵ Grégoire et Gagnol, « Ruées vers l'or au Sahara: l'orpillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Air (Niger) ».

⁶ Bourgeot, « Révoltes et rébellions en pays touareg » ; Bourgeot, « Les rébellions touarègues : une cause perdue ? » ; Deycard, « Le Niger entre deux feux. La nouvelle rébellion touarègue face à Niamey » ; Djibo, « Rébellion touarègue et question saharienne au Niger ».

⁷ Deycard, « Le Niger entre deux feux. La nouvelle rébellion touarègue face à Niamey » ; Grégoire, *Touaregs du Niger, le destin d'un mythe*.

Dans la région d'Agadez, les migrations procèdent d'une tradition séculaire. Certaines mobilités s'opèrent vers la région et d'autres vers les pays de l'Afrique du Nord. La migration des Agadésiens vers les pays frontaliers a débuté à la suite des sécheresses des années 1969 et 1973. Elle ne concernait au début que les pasteurs touareg qui se rendaient en Algérie, mais s'est ensuite répandue auprès de la population jeune et s'est étendue à la Libye (Brachet, 2007 ; Grégoire, 2003, 2010). Les migrations résultant des sécheresses ont par ailleurs conduit à la sédentarisation des nomades dans la ville d'Agadez (Grégoire, 2010). De plus, comme le reflète l'origine multiethnique de ses habitants, la ville d'Agadez a accueilli de nombreuses populations issues des autres régions et qui s'y sont installées depuis des décennies. À ce propos, Emmanuel Grégoire indique que « la composition ethnique des milieux d'affaires d'Agadès est donc hétérogène et renvoie à la diversité de sa population » (Grégoire, 2010, p. 18). L'auteur précise que les différents groupes ethniques sont investis dans des domaines d'affaires spécifiques. Par exemple, les Agadésiens, populations noires issues de brassages anciens entre Touaregs, Haoussas et Songhaï « sont des marabouts, des artisans, mais aussi des commerçants et des transporteurs » (*Ibid.*).

La jeunesse de la région d'Agadez est marquée par ces dynamiques de mobilités. Selon les données du recensement de la population de 2012, 23 % des jeunes à Agadez ont déjà expérimenté la migration⁸. Dans les années 1970, l'émigration des jeunes nigériens vers les pays d'Afrique du Nord leur permettait d'avoir des revenus complémentaires en raison des moindres rendements des terres ou d'une plus faible disponibilité de l'eau⁹. Aujourd'hui, la migration des jeunes repose sur des motivations économiques, mais pas uniquement, car elle se fonde aussi sur l'existence de réseaux socioculturels. Lors de nos échanges avec un membre d'une association des jeunes, Moustapha nous rappelle que les migrations des jeunes nigériens vers l'Algérie s'appuient sur des liens familiaux et sont dans de nombreux cas temporaires « Ce n'est pas seulement parce que les jeunes n'ont pas de travail qu'ils se rendent en Algérie, il y a beaucoup de jeunes qui ont même de la famille en Algérie et avant c'était très facile d'aller là-bas. Donc beaucoup de jeunes vont visiter leurs familles ou migrent pour aller vivre là-bas parce qu'ils ont déjà des parents en Algérie. La migration vers l'Algérie fait partie des habitudes de certaines familles. Lorsqu'ils vont là-bas, ils ne restent pas forcément pour toujours, il y en a qui reviennent après »¹⁰.

La situation des jeunes à Agadez

Les caractéristiques de la jeunesse

Conformément à la définition de la charte africaine de la jeunesse, que le Niger a ratifiée, les jeunes représentent les personnes des deux sexes ayant entre 15 et 35 ans (ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, 2011). Le poids de la jeunesse au sein de la

⁸ INS Niger, « Rapport sur la situation socioéconomique des jeunes au Niger ».

⁹ Barou, « L'émigration dans un village du Niger. »; Boyer, « L'esclavage chez les Touaregs de Bankilaré au miroir des migrations circulaires »; Boyer et Mounkaila, « La fabrique de la politique migratoire au Niger : les approches sécuritaires et humanitaires au service de la fermeture d'un couloir migratoire »; Brachet, « Un désert cosmopolite. Migrations de transit dans la région d'Agadez (Sahara nigérien) »; Grégoire, *Touaregs du Niger, le destin d'un mythe*.

¹⁰ Entretien réalisé à Agadez en novembre 2019.

population nigérienne est particulièrement important en raison du fort taux de natalité. Selon le rapport sur la jeunesse établi à partir des données du quatrième recensement de la population et de l'habitat (RGP/H) de 2012, les jeunes de 15-34 ans représentaient près d'un tiers de la population nigérienne (29,20 %). Dans la région d'Agadez près de la moitié des jeunes (49,8 %) vivent en ville tandis que la jeunesse nigérienne est majoritairement rurale dans la plupart des régions. Cette situation spécifique d'Agadez résulte de son taux d'urbanisation qui est l'un des plus élevés du Niger¹¹.

La jeunesse nigérienne est aussi caractérisée par un faible niveau d'instruction (près d'un jeune sur deux n'a aucun niveau d'instruction¹²). Toutefois, la région d'Agadez est l'une de celles (avec Niamey) qui affichent un niveau d'instruction de sa population parmi les plus élevés au Niger. Le rapport sur la jeunesse révélait qu'en 2012, le taux de fréquentation scolaire des jeunes de 15-24 ans inscrits à l'école formelle était de 21,7 % dans la région d'Agadez contre 15,7 % au niveau national (INS Niger, 2016). Par ailleurs, les statistiques scolaires de l'enseignement primaire en 2018 montrent que le taux brut de scolarisation primaire dans la région d'Agadez était l'un des plus élevés du Niger, s'établissant à 84,8 % contre 69,8 % pour le Niger (ministère de l'Enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'Éducation civique, 2019).

Au niveau de l'emploi, le taux de chômage des jeunes était de 3,4 % au niveau national selon les données du dernier recensement de la population en 2012. Ce chômage des jeunes est particulièrement élevé en milieu urbain où il atteint 10,8 % (contre 2,3 % en milieu rural). Cette situation résulte du fait que de nombreux jeunes ruraux sont investis dans les activités agricoles, piscicoles et sylvicoles (83,0 % des jeunes) tandis que les urbains rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder à l'emploi formel. Ainsi, le chômage des jeunes est particulièrement élevé dans les villes de Niamey et d'Agadez où il concernait respectivement 13,9 % et 9 % des jeunes (INS Niger, 2016). Nos entretiens avec les jeunes et les associations de jeunes ont fait ressortir qu'une des difficultés majeures des jeunes de la région concerne leur insertion socioprofessionnelle et leur autonomisation. Selon eux, l'autonomisation comprend deux étapes majeures : l'indépendance financière et la réalisation sociale. Dans ce processus d'autonomisation, l'accès à l'emploi joue un rôle majeur, car il s'agit d'une condition nécessaire pour parvenir à être financièrement indépendant.

À défaut d'avoir un emploi, de nombreux jeunes bénéficient du soutien familial (parents, frères, oncle, tante...). Cette aide intervient autant dans la recherche d'emploi que dans la subsistance quotidienne. Ainsi, Issouf nous explique « Quand je n'ai pas de quoi prendre un taxi pour me déplacer pour déposer mes dossiers, ce sont mes parents ou mes frères qui me donnent l'argent »¹³. Le chômage et l'absence de ressources sont des freins à l'accès aux différentes étapes de la vie, notamment au mariage, à la parentalité ou encore à la prise en charge de leurs parents. L'impossibilité d'aider les parents et la dépendance vis-à-vis de ces derniers sont deux aspects qui sont le plus ressortis dans les discours des jeunes interrogés et semblent être les barrières les plus mal vécues par les jeunes comme l'exprime l'un d'entre

¹¹ En 2012, selon le recensement général, le taux d'urbanisation de la région d'Agadez était de 44,7 % (contre 16,2 % pour le Niger).

¹² 49 % des jeunes nigériens n'ont aucun de niveau d'instruction.

¹³ Entretien réalisé à Agadez en novembre 2019.

eux. « Normalement, on devrait avoir un emploi et aider nos parents parce que c'est à nous de prendre la relève, mais nous on est là, sans emploi, ce sont toujours eux qui nous aident. Parfois même pour venir faire la fada [faire la fada signifie se retrouver entre amis], on n'a rien, ce sont les parents qui nous donnent l'argent pour qu'on achète le thé pour venir causer. C'est très démoralisant »¹⁴.

Les freins à l'insertion professionnelle des jeunes

Le chômage des jeunes à Agadez résulte à la fois de freins structurels, des modalités d'accès à l'emploi et de chocs conjoncturels qui sont intervenus dans plusieurs secteurs de la région.

Les difficultés structurelles liées à l'architecture de l'économie

De manière générale, au Niger, la faiblesse de l'emploi des jeunes est liée à des contraintes structurelles. L'emploi public ainsi que les sociétés privées ne sont pas en nombre suffisant pour absorber l'ensemble des jeunes chômeurs¹⁵. Cet état de fait se retrouve aussi dans la région d'Agadez. L'économie de la ville est dominée par une majorité des petites entreprises formelles et informelles. Il s'agit de restaurateurs, de vendeurs, coiffeurs, réparateurs, etc. Plusieurs de ces petites structures n'ont pas de salarié ou en ont très peu. La faiblesse et l'irrégularité de leurs recettes ne leur permettent pas d'employer ou d'offrir des emplois pérennes. Par exemple, certains ateliers de menuiserie recrutent des jeunes en stage, mais ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour maintenir l'emploi de ces jeunes.

Des modalités d'accès à l'emploi complexes

Les modalités d'accès à l'emploi constituent une autre des barrières à l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, la méconnaissance du marché du travail ainsi que la faiblesse des dispositifs de suivi et d'insertion des jeunes en recherche d'emploi ou encore le coût des dossiers de candidature sont parmi les plus importants freins à l'accès à l'emploi¹⁶. Il ressort de notre étude que pour rechercher un emploi, les jeunes empruntent les voies conventionnelles : ils déposent leurs dossiers de candidature dans les entreprises et candidatent aux concours de l'administration publique. Il existe quelques dispositifs publics d'aide à la recherche d'emploi, les plus connus à Agadez sont la plateforme pour l'emploi qui est située à la maison des jeunes et de la culture et l'antenne régionale de l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE). Ces plateformes diffusent des offres d'emploi et accompagnent les jeunes pour l'élaboration de leurs dossiers, la création de leurs CV, etc.

Malgré le recours aux voies classiques, la mobilisation de son réseau interpersonnel est considérée par une majorité des jeunes interrogés comme le seul moyen fiable pour accéder

¹⁴ Entretien réalisé à Agadez en novembre 2019.

¹⁵ Le Bissonnais, « Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes au Niger ».

¹⁶ Ousmane, « Les politiques et dispositif de formation, d'insertion professionnelle et de création d'emploi au Niger ».

à l'emploi, et ce, particulièrement dans l'administration publique. « On place ses connaissances, système PAC – Parents Amis et Connaissances, pour avoir du travail, il faut avoir le bras long », sont autant d'expressions mentionnées par les jeunes pour illustrer l'importance du réseau personnel. Ces pratiques décrites conduisent à un sentiment d'injustice et de résignation de la part de ceux qui ne bénéficient pas d'un réseau de relations étendu et qui se considèrent de fait défavorisés dans la recherche d'emploi.

Les difficultés d'accès à l'emploi pour les jeunes procèdent aussi de barrières culturelles spécifiques à la région d'Agadez. Les jeunes autochtones avec lesquels nous avons échangé ont exprimé un sentiment de marginalisation dans l'accès à l'emploi par rapport aux allochtones. Cet aspect a été mis en avant dans le rapport sur les jeunes au Niger (Cellule d'Analyse des Politiques publiques et d'Évaluation de l'action Gouvernementale, 2018). Les échanges auprès des responsables de projet ont permis de confronter ce ressenti et ont révélé que la réticence des jeunes natifs d'Agadez à effectuer certains emplois et missions oblige les employeurs à recourir parfois à de la main-d'œuvre venue des autres régions. Un des jeunes avec lequel nous nous sommes entretenus a confirmé qu'il y a bien des barrières socioculturelles à l'emploi des jeunes. Certains métiers comme le balayage sont perçus comme dégradants. Les réticences à effectuer certains emplois résultent souvent des normes sociales propres à leur société et qui diffèrent selon les contextes (*Ibid.*). Lorsqu'ils sont confrontés à des emplois qu'ils ne souhaitent pas faire ; certains des jeunes agadesiens que nous avons rencontrés préfèrent rester au chômage.

La crise de plusieurs secteurs de l'économie

Le chômage des jeunes et la précarité de leur insertion professionnelle résultent aussi de la crise de plusieurs secteurs de l'économie locale autrefois prospère. La chute du secteur touristique ainsi que la fermeture des sites miniers et d'orpaillages sont autant de chocs qui ont fragilisé la situation économique des jeunes. Le responsable d'une association de jeunes que nous avons rencontré nous a indiqué que lorsque le secteur uranifère était encore prometteur, de nombreux parents y introduisaient leurs enfants, leur assurant ainsi un emploi stable.

L'insertion professionnelle des jeunes au service des enjeux migratoires

Depuis le début des années 2000, le Niger est au cœur de l'attention internationale en raison de sa position de pays de transit pour les migrants qui souhaitent se rendre dans les pays du Maghreb ou en Europe. Cette position stratégique et particulièrement la position de la ville d'Agadez a été acquise à la lumière des dynamiques qui ont eu lieu dans les années 1990 dans les autres pays de la région ouest-africaine¹⁷. La hausse de l'émigration depuis certains pays comme la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Ghana et le Sénégal, l'attractivité économique de la Libye et de l'Algérie durant les années 1990 (en raison du développement

¹⁷ Bensaad, « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin »; Boyer et Mounkaila, « La fabrique de la politique migratoire au Niger : les approches sécuritaires et humanitaires au service de la fermeture d'un couloir migratoire »; Brachet, Choplin, et Pliez, « Le Sahara entre espace de circulation et frontière migratoire de l'Europe »; Grégoire, *Touaregs du Niger, le destin d'un mythe*.

de l'industrie pétrolière) et la fermeture des voies migratoires du sud du Niger (du fait notamment des conflits liés à Boko Haram) ont participé à faire de la région d'Agadez un espace stratégique dans les migrations transsahariennes. En parallèle de la crise des différents secteurs de l'économie, la migration de transit par Agadez a quant à elle constitué une opportunité économique pour de nombreux jeunes comme l'illustre la chaîne de métiers qui s'est créée (restaurateurs, passeurs, hébergeurs, réparateurs de véhicules, vendeurs de matériels de voyage, etc.). Plusieurs activités, licites comme illicites, en lien avec les migrations se sont développées dans la région, notamment les réseaux des passeurs, les hébergements à destination des migrants, les transferts d'argent, les trafics de drogue, d'armes et de cigarettes, etc.¹⁸

La loi 2015-36 : opposition entre les intérêts européens et enjeux économiques locaux de la migration

Les différentes dynamiques liées à la migration ont conduit à faire du Niger un acteur majeur de la stratégie d'externalisation des politiques migratoires des États européens. Sous l'impulsion des pays européens, en mai 2015, le Niger s'est engagé dans un durcissement du contrôle de ses frontières en adoptant la loi 2015-36. Cette loi criminalise le trafic des migrants et rend illégales toutes les activités économiques en lien avec la migration des personnes vers les pays d'Europe ou d'Afrique du nord (transport, hébergement, vente de matériels, etc.). Toutefois, cette loi a été très contestée au niveau local en raison des conséquences socioéconomiques néfastes qu'elle a engendrées. Le manque d'implication des acteurs locaux de la région dans l'adoption de cette loi, l'absence de communication pour la vulgariser et les modalités de son application font l'objet de vives critiques par les jeunes et par les autorités de la région d'Agadez (Boyer et al., 2020; Moussa, 2018). Le caractère inattendu et soudain de la répression policière qui a suivi l'application de la loi a marqué les esprits des jeunes comme le raconte Ahmad « cette loi a vraiment été un coup dur pour les jeunes, parce que je vous assure, du jour au lendemain, les policiers sont venus arrêter les gens. Si même l'État avait demandé aux gens d'arrêter d'abord et ensuite ils étaient venus arrêter les gens. Mais même pas, ils ont juste arrêté comme ça, sans explications »¹⁹. Aussi, une incompréhension autour de la caractérisation du licite et de l'illicite a aussi été soulevée comme l'illustrent les propos de Souleymane « Je ne comprends pas pourquoi on refuse qu'on vende des choses aux migrants parce que nous on les aide seulement dans leur voyage, mais ce n'est pas nous qui les forçons à migrer. C'est leur choix donc pourquoi c'est nous qu'on arrête ? »²⁰.

Par ailleurs, cette loi a conduit à la dégradation de la situation socioéconomique déjà précaire des jeunes, favorisant la migration de certains d'entre eux comme l'explique Abdoul-Latif « Cette loi [la loi 2015-36] a laissé un impact sur la jeunesse d'Agadez parce qu'ils [les jeunes] ne font plus le transport qui leur rapportait des revenus. Beaucoup ont été obligés de partir pour aller dans d'autres pays chercher de quoi vivre »²¹. La perte d'activité économique

¹⁸ Bensaad, « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin »; Brachet, « Migrations transsahariennes »; Grégoire, *Touaregs du Niger, le destin d'un mythe*.

¹⁹ Entretien réalisé à Agadez en décembre 2019.

²⁰ Entretien réalisé à Agadez en décembre 2019.

²¹ Propos recueillis en novembre 2020.

des jeunes a aussi favorisé le développement de la violence et de la prostitution. Dans un contexte où l'emploi des jeunes était déjà affecté par la crise de plusieurs secteurs, l'application de la loi 2015-36 a constitué un choc supplémentaire à leur situation comme l'explique l'un d'entre eux : « D'abord, nous avons le tourisme, et avec le terrorisme ça s'est arrêté, ensuite il y a eu la migration, beaucoup de jeunes se sont retrouvés dans la migration et du jour au lendemain l'État a dit que c'est illégal donc on a commencé à nous arrêter pour nous mettre en prison et après les jeunes sont allés dans les mines d'or et là encore l'État a décidé de fermer plusieurs mines. Chaque fois qu'on a une activité où on gagne de l'argent, l'État vient nous interdire ça donc c'est compliqué. »²².

Des projets d'insertion professionnelle des jeunes à Agadez en réponse aux enjeux migratoires

Suite à la mise en place des politiques d'externalisation des frontières européennes et pour pallier leur conséquence sur l'économie de la région, le nombre d'ONG présentes à Agadez s'est accru et de nombreux projets ont été élaborés en vue, entre autres, de favoriser l'emploi et la formation des jeunes. Dans le cadre de cet article, nous nous intéresserons à deux de ces projets : l'un visait la reconversion des acteurs de la migration (Plan d'action à impact économique rapide à Agadez — PAIERA) et l'autre portait sur la formation professionnelle des jeunes (PRO-EMPLOI). Les deux projets ont été mis en œuvre par des consortiums d'acteurs internationaux et locaux.

La première phase du PAIERA a débuté en 2017. Financé par le Fonds fiduciaire de l'Union européenne, ce plan d'action comprenait trois projets, chacun exécuté par une structure différente : projet AGGAPAIR exécuté par la Haute Autorité à la consolidation de la paix ; le projet EPPA mis en œuvre par l'ONG CISP²³ et le projet PASSERAZ mis en œuvre par l'ONG Karakara. Deux types d'activités ont été exécutés dans le cadre de ce programme :

- Des activités à haute intensité de main-d'œuvre qui consistaient à réaliser des travaux de constructions et/ou de réaménagement et ainsi ont permis de recruter une importante main-d'œuvre et d'offrir ainsi des emplois temporaires.
- Des activités génératrices de revenus dont l'objectif principal était d'offrir une voie de reconversion aux personnes anciennement investies dans les activités en lien avec la migration. Des appels à projets ont été lancés auprès des acteurs de la migration afin qu'ils déposent leur projet. Les bénéficiaires sélectionnés ont reçu du matériel en vue de démarrer leur nouvelle activité professionnelle.

Le PROEMPLOI était un des plus importants projets sur la formation professionnelle des jeunes. Financé par la coopération allemande (GIZ), ce projet a été mis en œuvre par plusieurs institutions : la coopération allemande (GIZ), une ONG internationale : SWISSCONTACT et une ONG locale : Hed Tamat. Des activités de renforcement des capacités ont été réalisées auprès des acteurs nationaux et locaux de l'emploi des jeunes (communes, conseil régional, ateliers de formations, etc.) et des formations ont été dispensées aux jeunes dans plusieurs

²² Entretien réalisé à Agadez en novembre 2019.

²³ Comitato Internazionale Per Lo Sviluppo Dei Popoli

domaines sélectionnés en amont par un comité local selon les besoins des communes²⁴. Ces formations, dont certaines étaient assorties d'une période d'apprentissage au sein d'ateliers, devaient permettre aux bénéficiaires d'apprendre un métier et d'être ensuite recrutés au sein d'une entreprise locale ou de lancer leur propre entreprise.

Malgré leur action sur la formation et l'emploi des jeunes, les courtes durées d'exécution des projets (18 à 36 mois), la nature des acteurs impliqués, ainsi que les objectifs qui leurs étaient assignés montrent que ces deux programmes s'inscrivaient dans un agenda politique guidé par des préoccupations sécuritaires et de contrôle des flux migratoires. En effet, l'implication de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), dont la mission principale consiste à œuvrer en faveur de la prévention des crises et des conflits, illustre bien la logique sécuritaire sous-jacente à la mise en œuvre du PAIERA. Par ailleurs, parmi les objectifs qui étaient assignés aux programmes PAIERA et PROEMPLOI, on note la reconversion des acteurs impliqués dans la migration, la stabilisation des populations et la cohésion sociale. Ainsi, à travers l'emploi et la formation, il s'agissait de réduire les flux migratoires vers l'Europe et d'éviter de nouvelles migrations des jeunes, suite à la perte des activités qu'ils ont subie. Par ailleurs, la perte d'activité économique a fait craindre une reprise des armes par les jeunes de la région et donc la résurgence d'une nouvelle rébellion. Cet investissement dans la jeunesse dans un contexte de crise traduit l'enjeu que représentent les jeunes pour les États nigériens et européens et les craintes qu'ils inspirent. Acteurs principaux des flux migratoires, ils constituent aussi une menace sécuritaire. Dans cette même perspective, Florence Boyer et Charlotte Guénard soulèvent l'ambivalence de l'approche de la jeunesse par les politiques publiques, catégorie de la population qui est aussi bien appréhendée comme une menace en raison de son potentiel de violence, de submersion, qu'elle est porteuse d'évolutions du fait de son niveau d'instruction croissant²⁵.

Les difficultés de la localisation de l'aide dans un contexte dicté par des enjeux extra nationaux

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets PAIERA et PRO EMPLOI, plusieurs types d'acteurs locaux ont été impliqués : les mairies, le gouvernorat, les ONG locales et les jeunes à travers les associations de jeunesse. Ce processus de mise à contribution des acteurs locaux est aujourd'hui une pratique largement répandue dans le domaine humanitaire. Cette logique de localisation de l'aide est censée permettre une meilleure réponse aux crises et surtout favoriser la résilience et l'autonomisation des populations^{26 27}.

L'implication des acteurs locaux à différents échelons

²⁴ Les domaines de formations étaient les suivants : carrelage, staff et induit, électricité et énergie solaire, construction métallique, maintenance moto tricycle, maintenance moto motopompe, menuiserie bois, plomberie, restauration, maraichage et transformation agroalimentaire, froid et climatisation

²⁵ Boyer et Guénard, « Sous-employés, chômeurs ou entrepreneurs ».

²⁶ Mattei et Troit, « La transition humanitaire et le recours à l'éthique ».

²⁷ Grünewald, *Bénéficiaires ou partenaires: quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire?*

D'après les chefs de projets et les autorités régionales avec lesquelles nous nous sommes entretenue, les projets mis en œuvre dans le cadre du programme PAIERA n'avaient pas été réfléchi avec les acteurs la région, mais plus avec les acteurs politiques à un échelon supérieur, à Niamey. Ces projets avaient sous-évalué l'ampleur des besoins de la région et ne parvenaient pas à y répondre. Selon un de nos interlocuteurs « ces projets ont été montés à Niamey sans tenir compte de la réalité d'Agadez »²⁸.

Dans une autre perspective, les projets de reconversion des acteurs prévoyaient l'achat du matériel devant être octroyé aux bénéficiaires pour démarrer une nouvelle activité. Les quantités de matériel étant importantes, elles ont fait l'objet de marchés publics. Ces marchés publics auraient pu stimuler l'activité économique locale en bénéficiant à des acteurs d'Agadez. Cependant, la plupart de ces marchés ont été octroyés à des entrepreneurs de Niamey révélant les jeux de pouvoir à l'œuvre entre les acteurs locaux. De la même manière, Florence Boyer, Bachirou Ayouba Tinni et Harouna Mounkaila décrivent la recomposition de la scène locale autour des enjeux de captation de la rente des projets. Ils abordent aussi les enjeux de pouvoirs ainsi que les « effets de concurrence, de tensions autour de la rente des projets »²⁹.

Le développement des stratégies de captation des fonds des ONG : des logiques individuelles au-delà de l'intérêt collectif

L'implication des acteurs locaux a aussi conduit au développement de stratégies de captation de l'aide pour des intérêts individuels particulièrement. Les représentants locaux de l'État ainsi que les membres des organisations de jeunesse ont usé de leur position de « courtiers locaux du développement » qu'ils tiraient de leur rôle d'interface entre les institutions étrangères qui financent et les populations locales bénéficiaires (Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan, 2000). Par exemple, dans le cadre des programmes de formation, des comités locaux ont été constitués comprenant des représentants de plusieurs institutions locales (représentant des jeunes, représentant de la mairie, représentant des femmes, représentant du conseil régional, etc.). Ces comités locaux devaient participer au choix des domaines de formation et avaient un rôle important dans la sélection des bénéficiaires. Plusieurs irrégularités ont caractérisé le choix des bénéficiaires des formations comme nous l'explique un responsable de projet « parfois on a une sélection de dossiers et après, au moment de la formation, certains des bénéficiaires sont remplacés par d'autres parce qu'ils auraient désisté. En fait, c'est pour placer leurs connaissances que certains membres des comités enlèvent des bénéficiaires sélectionnés. Parfois aussi, ils le font avant même la sélection des dossiers, ils vont prévenir leurs connaissances pour qu'ils déposent un dossier et après ils vont pousser pour que le dossier soit sélectionné. Bon c'est des problèmes qu'on a rencontrés »³⁰. Au niveau des activités génératrices de revenus, plusieurs porteurs de projet retenus n'étaient pas réellement des acteurs de l'économie de la migration, mais ont été sélectionnés parce qu'ils faisaient partie du réseau personnel de membres du comité de sélection. Dans une autre perspective, un président d'association des jeunes a

²⁸ Entretien avec une autorité locale, région d'Agadez, décembre 2019.

²⁹ Boyer, Ayouba Tinni, et Mounkaila, « L'externalisation des politiques migratoires au Niger. Une action publique opportuniste? »

³⁰ Entretien réalisé à Agadez en décembre 2019.

expliqué comment sa position privilégiée de président d'association et les contacts qu'il a pu nouer avec les acteurs de l'aide lui ont permis d'effectuer de nombreuses formations à l'étranger, d'assister à des ateliers de formations rémunérés et de se forger un réseau. Ainsi, leur position au sein des comités a permis à plusieurs acteurs locaux de faire bénéficier leurs proches et/ou d'accéder à d'autres ressources. Harouna Mounkaila décrit les dispositifs qui ont été mis en place dans la commune de Tchibarakaten (région d'Agadez) pour prendre en charge le retour de migrants de Libye. Parmi les dysfonctionnements relevés, l'auteur met en exergue les logiques clientélistes des acteurs locaux. Ainsi, « de nombreux témoignages font ressortir que, parmi les migrants de retour recensés, ont été comptabilisés des individus n'ayant jamais émigré en Libye ou des migrants revenus avant la crise. Le gonflement des chiffres avait pour motif principal de faire profiter le maximum de personnes de l'assistance espérée »³¹. Ces stratégies montrent que l'externalisation des politiques publiques migratoires, qui est aussi passée par des projets d'aide, a fait l'objet de négociations et reconfigurations « par le bas » (Boyer, Ayoub Tinni et Mounkaila, 2020).

Le rapport ignoré des jeunes à la migration

Bien que les politiques mises en place visaient la stabilisation des populations et le contrôle des flux migratoires en ciblant spécifiquement les jeunes, nos résultats révèlent que le rapport des jeunes d'Agadez à la migration est ambivalent. Si dans le contexte de chômage accru, certains jeunes ont clairement indiqué qu'ils envisageaient de quitter leur région pour se rendre dans les pays voisins, d'autres jeunes ne migreront pas malgré le chômage parce qu'ils ont une perception négative de la migration. Plusieurs jeunes indiquent ne pas être attirés par la migration qui représente selon eux un faible attachement à son pays, une fuite. Ces jeunes disent préférer persévérer à chercher un emploi « chez eux » afin de développer « leur pays » à l'instar de Nadia qui nous dit « ceux qui migrent sont ceux qui n'aiment pas leurs pays. C'est vrai c'est difficile, mais moi je pense qu'il faut toujours chercher à rester chez soi pour faire développer son pays. »³². D'après le représentant d'une association de jeunesse, cet attachement des jeunes agadéziens à leur terroir relève principalement de l'éducation qu'ils ont reçue, car les parents cultivent et valorisent un lien de proximité très fort avec leurs enfants. Cette perception négative de la migration est aussi ancrée dans les perceptions sociales des jeunes parce qu'elle remonte aux années 1980 où le terme d'*ishumar*, qui au départ valorisait ceux qui avaient migré et qui revenaient avec des objets de consommation rares, est ensuite devenu un qualificatif péjoratif à l'adresse de l'ensemble des migrants vers le Maghreb (Bernus, 1999). La perception dévalorisante de la migration depuis les années 1980 semble s'être transmise à la génération plus jeune.

³¹ Mounkaila, « La gestion des rapatriés de Libye dans la commune de Tchintabaraden (Niger): les défis de l'urgence et du durable ».

³² Propos recueillis à Agadez en novembre 2020.

Conclusion

La criminalisation du trafic des migrants et l'interdiction des activités économiques s'y affairant ont engendré une importante perte d'activité économique pour les jeunes à Agadez. En réponse à cette situation, et par crainte que le chômage des jeunes ne conduise à des tensions sécuritaires, de nombreux projets d'aide ont été mis en œuvre pour créer de l'emploi rapidement et accompagner les jeunes dans une reconversion vers des activités jugées « licites ». Certains projets agissant sur la formation des jeunes visaient à intervenir en amont et prévenir ainsi l'éventuelle migration des jeunes. Si ces projets ont effectivement créé de l'emploi à court terme, ils se sont heurtés à de nombreuses difficultés n'ayant pas permis d'impulser une réelle dynamique d'autonomisation au niveau des jeunes. La temporalité des projets et les difficultés qui en ont résulté ont révélé que l'insertion professionnelle des jeunes a été appréhendée comme un problème conjoncturel sur lequel il fallait intervenir pour répondre à la crise migratoire dans laquelle le Niger est un acteur majeur en raison de sa position de transit. Toutefois, l'analyse de la situation des jeunes montre que le chômage qui touche cette catégorie est structurel. Il est multifactoriel et dépasse le seul contexte de la crise migratoire. Ainsi, notre étude révèle que les perceptions de la migration diffèrent selon les acteurs. Les acteurs de l'aide appréhendent la migration dans une logique sécuritaire et de contrôle des flux sans prendre en compte les enjeux socioéconomiques et culturels qu'elle revêt pour les populations agadésiennes. En effet, dans un contexte de crise de nombreux secteurs de l'économie locale, la migration a constitué une opportunité économique pour les jeunes. Par ailleurs, les jeunes sont perçus comme étant tous potentiellement volontaires au départ. Cependant, si l'option de migrer a effectivement été envisagée et choisie par plusieurs d'entre eux comme une perspective en raison du chômage, ces mobilités ne tiennent pas uniquement à des motivations économiques et la migration est aussi mal perçue par plusieurs jeunes. Ce rapport ignoré des jeunes à la migration révèle la méconnaissance des spécificités de la région par les acteurs de l'aide.

Dans une autre perspective, cette étude renseigne sur les jeux d'acteurs à l'œuvre le cadre de ces projets d'insertion professionnelle. Malgré l'implication des acteurs locaux, de nombreux problèmes de gouvernance ont été relevés dans la mise en œuvre des projets s'illustrant par des logiques clientélistes. Les projets à destination des jeunes, qui ont été nombreux après l'application de la loi 2015-36, ont été appréhendés par les acteurs locaux comme une rente qu'il fallait capter. D'une part, les jeux de pouvoirs entre les acteurs locaux ont rendu inopérante leur implication qui est pourtant un des enjeux de la localisation de l'aide. D'autre part, les bénéfices de ces projets ont été détournés par les acteurs locaux pour leurs intérêts personnels révélant ainsi leur capacité à capter cette aide et, mais aussi et surtout à la négocier.

Bibliographie

BARROU Jacques. « L'émigration dans un village du Niger. » *Cahiers d'études africaines* 16, n° 63 (1976): 627-32.

BENSAAD Ali. « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin ». *Revue européenne des migrations internationales* 19, n° 1 (2003): 7-28.

BOURGEOU André. « Les rébellions touarègues: une cause perdue? » *Afrique contemporaine*, n° 180 (1996): 99-115.

BOURGEOU André. « Révoltes et rébellions en pays touareg ». *Afrique contemporaine*, n° 170 (1994): 3-19.

BOYER Florence. « L'esclavage chez les Touaregs de Bankilaré au miroir des migrations circulaires ». *Cahiers d'études africaines* 45, n° 179-180 (19 décembre 2005): 771-804.

BOYER Florence, BACHIROU Ayoub Tinni, et HAROUNA Mounkaila. « L'externalisation des politiques migratoires au Niger. Une action publique opportuniste? » *Anthropologie & développement*, n° 51 (2020): 103-19.

BOYER Florence, et CHARLOTTE Guénard. « Sous-employés, chômeurs ou entrepreneurs : les jeunes face à l'emploi ». *Autrepart* 71, n° 3 (2014): 3-31.

BOYER Florence, et HAROUNA Mounkaila. « La fabrique de la politique migratoire au Niger : les approches sécuritaires et humanitaires au service de la fermeture d'un couloir migratoire ». Édité par María-Dolores París Pombo, Françoise Lestage, et Florence Boyer. *Cahier CEMCA*, n° 3 (2018): 126.

BRACHET Julien. « Migrations transsahariennes ». *Vers un désert cosmopolite et morcelé*, 2009.

BRACHET Julien. « Un désert cosmopolite. Migrations de transit dans la région d'Agadez (Sahara nigérien) ». Phdthesis, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2007.

BRACHET Julien, Armelle Choplin, et Olivier Pliez. « Le Sahara entre espace de circulation et frontière migratoire de l'Europe ». *Herodote* n° 142, n° 3 (23 septembre 2011): 163-82.

DEYCARD Frédéric. « Le Niger entre deux feux. La nouvelle rébellion touarègue face à Niamey ». *Politique africaine* 108, n° 4 (2007): 127. <https://doi.org/10.3917/polaf.108.0127>.

DJIBO Mamoudou. « Rébellion touarègue et question saharienne au Niger ». *Autrepart*, n° 3 (2002): 135-56.

GREGOIRE Emmanuel. *Touaregs du Niger, le destin d'un mythe*. KARTHALA Editions, 2010.

GREGOIRE Emmanuel et GAGNOL Laurent, « Ruées vers l'or au Sahara: l'orpaillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Air (Niger) ». *EchoGéo*, 2017.

GRÜNEWALD François. *Bénéficiaires ou partenaires: quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire?* Karthala Editions, 2005.

INS Niger. « Annuaire des statistiques régionales 2013-2017. Région d'Agadez ». Niamey, Niger: INS Niger, 2018.

LE BISSONNAIS Anne. « Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes au Niger : état des lieux et pistes d'action ». Études et travaux en ligne. Gret, 2010.

MATTEI Jean-François, TROIT Virginie, « La transition humanitaire et le recours à l'éthique ». *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine* 201, n° 1 (1 janvier 2017): 215-24.

MOUNKAÏLA Harouna. « La gestion des rapatriés de Libye dans la commune de Tchintabaraden (Niger): les défis de l'urgence et du durable ». *Africa Development* 40, n° 1 (2015): 99-117.

MOUSSA Mahamadou. « Agadez, carrefour des migrations transaharienne (Niger) ». *Algerian journal of arid environment* 8, n° n°1 (2018): 44-52.

OUSMANE Aïchatou Seyni. « Les politiques et dispositif de formation, d'insertion professionnelle et de création d'emploi au Niger ». Rapport pays pour le séminaire sur l'emploi des jeunes à abidjan. Abidjan, 2014.

IGODOE Aissata « L'emploi des jeunes à Agadez : stratégies des acteurs locaux face aux enjeux migratoires »

SEYDOU Hima Fatouhou, TCHAMBOU Amadou Issifi, OUMAROU SADOU Ibrahim, HASSANE Paul, « Rapport sur la situation socioéconomique des jeunes au Niger ». Niamey, Niger: INS Niger, 2016.